

Avis de consultation Projet QC-2024-03

Juillet 2024

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la « Régie »).

Période de consultation : du 26 juin 2024 au 12 juillet 2024.

Objectif de la consultation

Le Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des parties prenantes sur la mise à jour de l'instruction d'exploitation suivante, en vue de sa prochaine publication :

- IQ-N-002 – Spécification de données

Le Coordonnateur demande aux entités visées et aux parties prenantes de se prononcer sur les changements apportés à l'instruction d'exploitation. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du Coordonnateur, à la page Consultation publique des entités (<https://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/documentation/consultation.html>), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires par courriel à fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents

- Instruction d'exploitation